

Annexe 5: Mission (TPI)

Procédure de qualification Géomaticienne CFC / Géomaticien CFC

A compléter par la-le spécialiste compétent(e), FE.

A soumettre aux expert(e)s désigné(e)s par la commission de qualification.

A présenter pour accord à la personne soumise à l'examen.

Ensuite validé par la commission de qualification.

Version	Date	Approbation
1.2	01.02.2023	AFG-CH et CQ
1.0	14.11.2013	Comité TVG-CH

Mission du TPI Géomaticien / Géomaticienne

N° de la personne soumise à l'examen

Personne soumise à l'examen :

Nom / Prénom:

Adresse:

NPA / Localité:

Natel:

E-Mail:

Domaine spécifique: Mensuration officielle Géoinformatique Cartographie

Entreprise formatrice

Raison sociale:

Adresse:

E-mail:

Téléphone:

Spécialiste compétent(e) chargé(e) de l'encadrement de la personne en formation FE

Nom / Prénom:

E-mail:

Téléphone prof.:

Mobile:

Experts (par la commission d'examen)

A) Nom / Prénom:

Adresse:

E-mail:

Téléphone prof.:

Mobile:

B) Nom / Prénom:

Adresse:

E-mail:

Téléphone prof.:

Mobile:

Budget temps total:

Part pratique:

Part documentation:

Date de la présentation et de la discussion technique :

Date

Signature

Spécialiste compétent(e) FE :

Lecture des conditions d'examen et définition de la mission

.....

Personne soumise à l'examen :

Je suis d'accord avec la mission et j'ai pris connaissance
de la grille d'évaluation (annexe 2) :

.....

Expert(e)s et Commission de qualification CQ :

Approbation de la mission :

Mission

Titre du TPI

Description

Exigences particulières, infrastructure, commentaires